



**Vision
d'Ailleurs**
voyages

L'ESSENTIEL DE L'EST DU CANADA

CIRCUIT 12 JOURS / 10 NUITS

24 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 2024



20 PARTICIPANTS MINIMUM - 25 PARTICIPANTS MAXIMUM

Venez découvrir les pépites de l'Est Canadien, de Montréal aux chutes du Niagara, en passant par les grands espaces de la Mauricie, de Charlevoix ou de la Côte-Nord et les villes de Québec, ou encore Ottawa et Toronto. Partez à la rencontre de la faune locale lors des activités d'observations et de la visite du Parc Oméga : baleines, ours noir et tant d'autres. Entre villes et nature, laissez-vous séduire par les couleurs et la culture de ce pays aussi beau que fascinant !

Détaillant et organisateur du voyage : VISION D'AILLEURS VOYAGES et IMAGINE CANADA

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

LES POINTS FORTS

- Vols directs Air Transat
- Période idéale pour découvrir l'été indien
- Une formule « complète » : vols internationaux, pourboires, repas, activités...tout y est !
- Des hébergements de type 3* NL idéalement situés, en centre-ville
- Nombreuses dégustations de produits locaux
- Un grand nombre d'activités incluses pour une découverte approfondie de la destination
- Un guide francophone, un chauffeur & un accompagnateur depuis la France

L'ITINERAIRE DE VOTRE VOYAGE

PARIS - MONTRÉAL - TROIS-RIVIÈRES - RÉGION DE CHARLEVOIX - TADOUSSAC - QUÉBEC - OTTAWA - RÉGION DES MILLE-ÎLES - CHUTES DU NIAGARA - TORONTO - PARIS

PROGRAMME précontractuel, représentant l'OFFRE PRÉALABLE répondant aux obligations de l'article R211-1 à 4 du code du tourisme.

1ER JOUR : MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 : DOLE - DIJON / PARIS CDG → MONTREAL

Départ de votre ville Dole ou Dijon en direction de l'aéroport de PARIS CDG.

Rencontre avec votre accompagnatrice (teur) Imagine Canada.

Vol régulier direct AIR TRANSAT 09h45 / 11H35 (horaires soumis à modification).

Arrivée à l'aéroport de Montréal en fin de matinée, accueil par votre guide, puis transfert vers votre hôtel en centre-ville de Montréal **pour 2 nuits**. Dîner.

Hébergement: Faubourg Montréal, centre-ville, 3*N.L. (ou similaire)

VISION D'AILLEURS VOYAGES

2EME JOUR : MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 : MONTRÉAL



Visite guidée de Montréal en autocar (environ 2h30) qui vous permet d'explorer cette métropole québécoise dans sa globalité. Ville cosmopolite où les héritages français et anglo-saxons coexistent depuis plus de deux siècles. Prenez soin d'admirer le Mont-Royal, surnommé « la montagne » par les Montréalais, le stade Olympique, site des Jeux de 1976, avec sa haute tour inclinée, la rue Sainte-

Catherine et son intense activité commerciale ainsi que le quartier du Vieux-Montréal.

Déjeuner dans le Vieux-Montréal. Après le déjeuner, **visite guidée de Montréal à pied (environ 2h30)** incluant le Vieux-Montréal et une partie du centre-ville avec la rue Sainte-Catherine et la « ville souterraine ». Malgré sa réalité de grande cité nord-américaine, Montréal est avant tout une ville de quartiers, composant une mosaïque culturelle unique qui dote la ville d'une vitalité fascinante. Retour à l'hôtel et dîner.

3EME JOUR : JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 : MONTRÉAL - TROIS-RIVIÈRES 150KM ENV.

Petit-déjeuner. Route vers la **région de la Mauricie**, synonyme de grands espaces naturels, de forêts, de lacs et de rivières.

Visite du musée des Abénakis. Découvrez la culture de la Première Nation des Abénakis à travers une exposition, l'église et la chapelle de la communauté.

Déjeuner à la cabane à sucre qui vous permettra de goûter à des mets typiquement québécois. Le repas sera accompagné d'une musique traditionnelle qui vous fera danser et vous égayera pour la suite de votre séjour.

Après le déjeuner, **découvrez la ville de Trois-Rivières en compagnie d'un personnage** qui vous en apprendra plus sur la nouvelle grandeur de la cité de Trois-Rivières, mais aussi connaître les faits marquants depuis sa création. De la traite des fourrures aux moulins à papier, Trois-Rivières a toujours été marqué par ses industries. Installation pour 1 nuit et dîner.

Hébergement : Suites Laviolette, centre-ville, 3*N.L. (ou similaire)

VISION D'AILLEURS VOYAGES

4EME JOUR : VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024 : TROIS-RIVÈRES - RÉGION DE CHARLEVOIX 280KM ENV.

Petit-déjeuner.

Trajet vers la **région de Charlevoix**, reconnue comme une réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO et réputée comme étant le paradis des artistes et des produits du terroir.

Vous débutez la découverte de la région avec la **visite du Domaine de la Vallée du Bras** : soyez témoin du processus complet et unique au monde sur



la vinification de la tomate. Apprenez entre autres le secret de la conservation de la tomate jusqu'à sa transformation et dégustez 4 produits Omerto. Un procédé qui relève de la science et bonifie

le goût et les arômes de ce fruit tant apprécié.

Vous faites ensuite un arrêt à **Baie Saint-Paul** où vous prenez le temps de flâner devant les galeries d'art de la rue principale. Déjeuner.

Puis vous vous rendez dans un **Vergers Nordique** situé au cœur du charmant village des Éboulements pour une **visite et dégustation des produits fruités aux saveurs florales et boréales**.

Installation pour 1 nuit et dîner.

Hébergement: Hôtel Petit Manoir du Casino, 3,5*N.L. (ou similaire)

VISION D'AILLEURS VOYAGES

5EME JOUR : SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 : REGION DE CHARLEVOIX - TADOUSSAC – QUEBEC 290 KM



Petit-déjeuner.

Départ matinal vers **Tadoussac**, petit village situé au confluent du fjord du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent.

Croisière d'observation des baleines de Baie-Sainte-Catherine à Tadoussac. Cette région est un des plus importants sanctuaires

d'observation des baleines au monde. La croisière vous permet de les voir "grandeur nature" dans leur habitat naturel. Balade dans le **pittoresque village de Tadoussac** et sur le sentier de la Pointe-de-l'Islet pour observer, depuis la berge, petits rorquals et bélugas. Déjeuner. Trajet vers **Québec** et **installation pour 2 nuits** à votre hôtel au centre-ville. Dîner.

Hébergement : Hôtel Le Concorde, 3,5*N.L. (ou similaire)

6EME JOUR : DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024 : QUÉBEC

Petit-déjeuner.

Visite guidée à pied avec un guide costumé pour découvrir le Vieux-Québec et son cachet européen, unique sur ce continent avec l'imposant Château Frontenac. Parcourez **la haute ville et la basse ville** autour de la Place Royale et découvrez l'architecture, le



patrimoine militaire et religieux, et les lieux marquants du Berceau de l'Amérique. Transfert vers **l'Île d'Orléans**.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Tombez sous le charme de cette île au paysage agricole et respirez l'air marin s'émanant du fleuve Saint-Laurent. Arrêt au **Parc de la Chute-Montmorency** : entre fleuve et falaises, c'est un des sites les plus spectaculaires de la province. Déjeuner en cours de visite. Retour à l'hôtel. Dîner.

7EME JOUR : LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 : QUÉBEC - RÉGION DES BASSES-LAURENTIDES 350KM ENV.

Petit-déjeuner. Trajet vers les **Basses-Laurentides**. Contrée fascinante, tant par son histoire que par ses grands espaces. **Déjeuner pique-nique épicurien à la Cabane à Pommes du verger Labonté** mettant en valeur et à l'honneur le terroir fermier québécois. La famille Labonté vous accueille dans son domaine pour vous faire découvrir son univers gourmand de la ferme à la table. Continuation jusqu'au prochain hébergement situé en pleine nature et temps libre pour profiter des activités de plein air en autonomie. Dîner.
Hébergement: Hôtel Lac Carling, 4*N.L. (ou similaire)

8EME JOUR : MARDI 1ER OCTOBRE 2024 : REGION DES BASSES-LAURENTIDES – OTTAWA 140KM ENV



Petit-déjeuner. Profitez des activités de plein air sur le site de votre hébergement.

Route pour la **visite du Parc Omega** : à bord d'un autobus scolaire, partez pour un safari photo à la

découverte de la faune nord-américaine avec wapitis, bisons, ours noirs et orignaux, dans leur habitat naturel. Formule unique au Québec : son parcours de 15 km vous fait passer à travers un paysage extraordinairement varié, où se succèdent lacs, prairies, vallons, forêts et collines rocailleuses.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Vous y verrez entre autres le loup, l'ours noir, l'orignal, le cerf, le castor, le wapiti, le harfang des neiges... Déjeuner.

Départ vers la **ville d'Ottawa**, la capitale nationale. **Visite avec votre accompagnateur du Musée canadien de l'histoire** pour tout connaître de son histoire et de ces peuples. Selon le temps disponible, **tour d'orientation de la Capitale nationale** qui vous fera découvrir les plus beaux endroits de la ville. Installation pour 1 nuit, dîner.

Hébergement : Lord Elgin, 3,5*N.L. (ou similaire)

9EME JOUR : MERCREDI 2 OCTOBRE 2024 : RÉGION DES MILLE-ÎLES – TORONTO 460KM ENV.

Petit-déjeuner. Départ vers la **région des Mille-Îles** et embarquement pour une **croisière**. Laissez-vous séduire par les nombreux îles et îlots de cet archipel fort prisé des villégiateurs depuis des décennies. Longeant une partie du lac Ontario, vous rejoignez **Kingston**, ancienne capitale du Haut-Canada. Puis, **tour d'orientation** de cette ville universitaire et militaire de première importance où les nombreux bâtiments du 19^e siècle en pierre calcaire rappellent le riche passé colonial britannique. Départ vers Toronto et **installation pour 2 nuits** à votre hôtel au centre-ville. Hébergement : Courtyard by Marriott Downtown Toronto, 3,5*N.L. (ou similaire)

10EME JOUR : JEUDI 3 OCTOBRE 2024 : TORONTO - NIAGARA FALLS – TORONTO 260KM ENV.

Petit-déjeuner. Route en direction de **Niagara Falls** et ses chutes légendaires. **Croisière** au pied des célèbres chutes. Déjeuner dans un restaurant panoramique.

VISION D'AILLEURS VOYAGES



Route pour Niagara-on-the-Lake. Balade à pied dans cette charmante petite ville dont l'architecture du 19^e siècle est l'une des mieux conservées au pays. Puis **visite et dégustation de vin de glace au Domaine Peller.** Retour à Toronto. Dîner.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

11EME JOUR : VENDREDI 4 OCTOBRE 2024 : TORONTO →

Tour d'orientation de Toronto. Cette métropole cosmopolite offre le spectacle d'une grande ville nord-américaine fourmillant d'activités. Découverte des imposants gratte-ciel du cœur financier du Canada, l'impressionnant Centre Rogers où évoluent de nombreuses équipes sportives, le Harbourfront, sans oublier la Tour CN, haute de 553 mètres.

Déjeuner libre. Transfert vers l'aéroport de Toronto. Départ de Toronto à 21H10 et vol régulier direct AIR TRANSAT pour Paris (horaires soumis à modification).

12EME JOUR : SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 : PARIS CDG / DIJON – DOLE

Arrivée à Paris CDG à 10H35. Récupération des bagages. Retour vers Dijon et Dole.



VISION D'AILLEURS VOYAGES

CONDITIONS DE VENTE

DESTINATION :	L'ESSENTIEL DE L'EST CANADIEN
TYPE DE VOYAGE :	CIRCUIT - 12 JOURS / 10 NUITS
VALIDITE :	DU 24 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 2024

BASE DE PARTICIPANTS : Supplément individuel

PRIX PAR PERSONNE : 4950 € 1095 €

MINIMUM 20 PARTICIPANTS – MAXIMUM 25 PARTICIPANTS

NOTRE PRIX COMPREND :

- Les transferts Dole ou Dijon/aéroport de PARIS CDG, AR
- Un accompagnateur d'Imagine-Canada durant la totalité du circuit
- Les vols réguliers AIR TRANSAT DIRECTS aller PARIS CDG / MONTREAL et retour TORONTO / PARIS CDG en classe économique, 1 bagage de 23 kg par personne en soute + 1 petit bagage en cabine
- Les taxes d'aéroport et surcharge carburant connues à ce jour (modifiables jusqu'à 30 jours avant le départ)
- Le transport local en autocar de tourisme
- L'hébergement pour 10 nuits dans les hôtels suggérés ou similaire au programme, en chambre double,
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du 11^{ème} jour
- Thé ou café et carafe d'eau servis pendant les repas
- Un guide accompagnateur(trice) local parlant le français pendant tout le circuit
- Les entrées dans les sites et monuments cités
- Les taxes locales et frais de service
- Les pourboires au guide-accompagnateur et chauffeur d'autocar
- L'assistance de notre correspondant local
- Un carnet de voyage avec guide touristique
- Une réunion de pré voyage
- L'assistance par téléphone de notre agence 24H/24, 7J/7

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles, les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 1095 € (maximum 2)
- Les éventuels excédents de bagages
- L'assurance MULTIRISQUES ou ANNULATION CHAPKA CAP EXPLORER : Nous consulter
- AVE : Des frais de CAD \$ 7, par personne sont à payer pour l'examen de la demande d'autorisation de voyage électronique <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave/demande.html>

Tarifs donnés en date du 3 janvier 2024, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et de modification des tarifs pour 2024.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

Redevances et taxes connues à la date du contrat

Part des achats en Devises et taux de référence : 1 \$ CAD = 0.69 €

MODALITES DE PAIEMENT : un acompte de 40% est demandé à la réservation du voyage. Solde 40 jours avant le départ à réception de la facture et réajustement du tarif, selon révision éventuelle du prix et nombre définitif de participants. **REGLEMENTS A L'ORDRE DE JMB VOYAGES.**

Formalités pour les ressortissants français :

- Passeport (validité postérieure à 6 mois après la date du retour/pages vierges successives)
- AVE : Faire la demande sur le lien officiel suivant : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave/demande.html>

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Mineurs : Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire :

CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do.

Formalités sanitaires : Être à jour de ses vaccinations et assurance assistance-rapatriement fortement conseillée.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites : <https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR - CONDITIONS D'ANNULATION 2024 - si cela entraîne un changement de base de participants, le tarif sera actualisé selon nombre définitif de participants à la date du solde.

L'annulation individuelle des participants entraîne le paiement des pénalités suivantes :

Voyages Clé en Main :

A plus de 90 jours : 500 € par personne de frais d'annulation.

De 90 jours à 45 jours : 40 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

De 44 à 31 jours avant le départ : 70 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

A moins de 30 jours du départ : 100 % du montant total du voyage, hors taxes aéroportuaires.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Quel que soit le voyage : En cas d'annulation, la prime d'assurance n'est jamais remboursable et s'ajoute aux frais d'annulation.

ANNULATION PAR LE DÉTAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de 20 participants n'est pas inscrit 21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.

Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

CONTACT :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais : Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). L'entreprise JMB VOYAGES est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise JMB VOYAGES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifiée moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ **JMB VOYAGES** a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'**APST** [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 AVENUE Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de JMB VOYAGES.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplqfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081